

À NE PAS
MANQUER À
L'INTÉRIEUR!

cahier spécial **LaTribune** PUBLIREPORTAGE

Agriculture 1995

**AGRI-SHOW
de l'Estrie**
7-8-9 avril
CENTRE EXPO SHERBROOKE



03112

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

vendredi

SHERBROOKE

7 avril 1995

86^e ANNÉE - No 40

0,50 (WEEKEND: 1,25) Plus taxes

La Tribune
EN JEUX
4200\$
à gagner
Relevez le défi chaque jour!
DÉTAILS DU CONCOURS À L'INTÉRIEUR...

SONDAGE

La préférence
des Estriens



34.8%
HOMMES: 36.6%
FEMMES: 33.1%



29.8%
HOMMES: 33.9%
FEMMES: 25.9%

Les Nordiques de Québec ont beau disputer la première place au classement général de la Ligue nationale de hockey, c'est encore le Canadien de Montréal qui domine dans le cœur des Estriens. Pourtant, c'est l'organisation de la Vieille Capitale qui fait le plus d'efforts de séduction, prétendent les répondants d'un sondage réalisé par le Groupe Everest et commandé par La Tribune. Autre donnée intéressante: deux personnes sur trois sont incapables de nommer un seul joueur des Faucons de Sherbrooke, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Ça vous intéresse d'en savoir plus? Ouvrez le journal à la page C1.



Canadien 2, Nordiques 3
Owen Nolan frappe!

Chez nous

Bois-Francs

Un gain net de
625 emplois en 94

North Hatley

Un stationnement à
péage pour les cyclistes

CAHIER B

MÉTÉO A2

(97^e jour de l'année)

Ciel variable, max. 2
Lever du soleil: 6h18
Coucher du soleil: 19h22
Demain: variable, max. 2

ABB vend à d'autres promoteurs

□ L'espoir renaît pour le projet Zéroplus... mais le complexe industriel risque aussi de devenir un vaste entrepôt

Michel MORIN

Sherbrooke

Les installations de l'usine ABB ont été finalement vendues aux hommes d'affaires sherbrookoises Donat Chartier et René Saint-Pierre, au montant de 1,5 million \$.

Cette information, obtenue en exclusivité par La Tribune, pourrait permettre la concrétisation du projet Zéroplus, projet qui pourrait s'installer à l'intérieur des murs de cette usine d'une superficie de 250 000 pieds carrés, située sur la rue Roy.

La transaction coupe d'ailleurs l'herbe sous le pied de l'homme d'affaires André Belley qui préparait l'acquisition du bâtiment depuis plusieurs mois, en vue de faire de l'entrepôt. Il a d'ailleurs tenté sans succès d'obtenir une injonction provisoire en Cour supérieure pour empêcher la vente.

Selon ce que La Tribune a appris de source sûre, les nouveaux acheteurs feraient maintenant vérifier certaines clauses d'exclusion apparaissant au contrat pour s'assurer qu'ils auront les coudées franches une fois la transaction complétée.

On se rappellera que la multinationale ABB a toujours refusé de vendre ses installations de la rue Roy à éventuel acheteur pouvant la concurrencer en produisant des équipements que fabrique déjà ABB ailleurs dans le monde. C'est en raison de cette clause d'exclusion que l'ancien cadre d'ABB, Robert Vincent, n'a jamais pu mettre la main sur les installations de la rue Roy dans l'espoir d'y loger le projet Zéroplus, projet qui fait appel à une technologie de pointe pour traiter les boues de désencrage.

Or, cette transaction vient, une fois de plus, modifier tout le portrait. Si les acheteurs parviennent à anihiler la portée de cette clause d'exclusion, ils pourraient alors louer une partie de cette vaste usine pour accueillir le projet Zéroplus.

Entrepôt?

S'il demeure toujours impossible d'accueillir le projet Zéroplus, et de réintégrer à l'intérieur de l'usine ABB quelque 150 ex-travailleurs de cette même entreprise, les nouveaux propriétaires pourraient toujours transformer ce complexe industriel en un vaste entrepôt de location.

Ainsi, il serait possible à MM. Chartier et Saint-Pierre de récupérer rapidement leur mise de fonds, en plus de générer des profits importants à moyen terme.

En louant des espaces à 2 \$ du pied carré, les nouveaux propriétaires feraient un chiffre d'affaires de 500 000 \$ par année. Au bout de trois ans, le coût d'achat de 1,5 million \$ est pour ainsi dire récupéré et, année après année, ce sont des profits d'un demi-million de dollars qui sont réalisés, en prenant pour acquis que toute la superficie de 250 000 pieds carrés est louée.

Du côté de la compagnie ABB, le porte-parole Michel Fillion a confirmé que des tractations étaient actuellement menées.

«Ces gens-là (Donat Chartier et

René Saint-Pierre) doivent rencontrer certaines conditions d'ici à demain (aujourd'hui), en fin de journée», de préciser M. Fillion.

Ce dernier a réitéré le fait

qu'ABB ne favorisera jamais l'émergence de compétiteurs «et Zéroplus, dans une certaine gamme de ses produits, est effectivement un compétiteur.»

LA MULTIPLICATION DES BINGOS?



Telephoto, Claude Croisetière

Au moins sept organismes différents se préparent à aller défendre leurs demandes de permis d'opération de bingos devant la Régie des alcools, des courses et des jeux en début de semaine prochaine. Si les régisseurs donnent le feu vert à chacun, des séances de bingo auront lieu pratiquement tous les soirs de la semaine à Sherbrooke. Des organisateurs craignent déjà pour la survie de certains bingos si l'équilibre actuel est rompu. LES DÉTAILS EN A2.

20 000 \$ en moins à Expo-Sherbrooke

□ Le programme de compensation de revenu pour les casinos agricoles est abandonné

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a confirmé hier l'abandon du programme de compensation de revenu pour les casinos agricoles, une mesure qui portera un dur coup aux expositions agricoles, dont celle de Sherbrooke déjà confrontée à une situation financière précaire.

«Ce n'est pas une bonne nouvelle», commente le président du Comité de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke (CERAS), Hugues Champagne.

Cette mesure se traduira par une perte de revenu «d'au moins 20 000 \$», dit-il, sur un budget de 350 000 \$.

«Nous allons voir mardi soir lors de l'assemblée générale spéciale ce que nos membres vont nous dire, s'il y aura oui ou non une exposition et s'ils veulent absorber le manque à gagner», a ajouté M. Champagne, qui refuse de présumer du résultat de cette réunion.

La 110^e édition de l'Exposition de Sherbrooke doit en principe avoir lieu du 13 au 18 juin prochain.

Le Conseil des ministres a annoncé hier ce que redoutaient depuis un bon moment les responsables des expositions agricoles de la province: la fin du programme de compensation instauré l'an dernier pour dédommager les expositions qui ont vu leurs clients et leurs revenus de casino chuter dramatiquement depuis l'ouverture des casinos d'État, à Montréal et à La Malbaie.

Québec motive cette décision

par le contexte budgétaire actuel et par la nécessité d'affecter des crédits additionnels à d'autres programmes et à de nouveaux projets.

L'Exposition de Sherbrooke avait attiré l'an dernier près de 50 000 visiteurs, tandis que son bilan financier 1993-94 indique un déficit de 40 000 \$.

Le directeur général de l'Exposition agricole de Victoriaville, Jean-Pierre Laroche n'a pu être rejoint hier soir, mais il a déjà évoqué la possibilité d'annuler la prochaine édition advenant la fin du programme de compensation.

Québec fait perdre 500 000 \$ à Hydro-Sherbrooke

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

La décision du gouvernement du Québec d'autoriser Hydro-Québec à relever ses tarifs d'électricité de 1,5 pour cent pour les grandes entreprises, aura des conséquences catastrophiques pour les Sherbrookoises.

La société municipale Hydro-Sherbrooke prévoit enregistrer une perte sèche d'un demi-million \$ cette année et près d'un million l'an prochain.

Hydro-Sherbrooke est touchée de plein fouet par la décision ministérielle rendue mercredi, par laquelle le gouvernement refuse à Hydro-Québec de hausser ses tarifs aux particuliers mais autorise une augmentation de 1,5 pour cent pour l'électricité destinée aux grandes entreprises énergivores.

La société municipale, qui ne produit qu'environ 7 % de ses besoins, doit acheter une large quantité d'électricité de la société d'État et est à ce titre considérée comme une grande entreprise. Les villes de Magog et Coaticook, qui agissent aussi comme redistributeurs d'électricité, sont également confrontées au même problème.

«On va avoir une hausse de 1,5 % sur tous nos achats d'électricité», confirme Roger Vachon, directeur général d'Hydro-Sherbrooke.

«En 95, cela représente une perte de revenus nette de 500 000 \$. En 96, c'est une somme de 900 000 \$ que nous allons perdre. C'est majeur.»

Roger Vachon se dit d'autant plus consterné par la décision du gouvernement du Québec qu'il n'a aucun moyen de refiler l'augmentation des tarifs aux consommateurs. Hydro-Sherbrooke ne peut, en vertu de la législation, exiger des tarifs supérieurs à ceux demandés par Hydro-Québec. M. Vachon indique qu'Hydro-Sherbrooke a toujours fixé ses prix au même niveau que la société d'État, même si dans les faits, elle pourrait établir des tarifs moindres.

Par ricochet cependant, les contribuables sherbrookoises seront durement touchés puisqu'Hydro-Sherbrooke devait contribuer cette année au budget de la Ville pour une somme de près de 8,6 millions \$, montant tiré de ses bénéfices. Déjà, les prévisions indiquent que le manque à gagner pour le budget de 1996 de la Ville de Sherbrooke atteindra les 10 millions \$.

Membre de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec, Roger Vachon entend utiliser tous les moyens à sa disposition pour tenter de renverser la décision du ministre Gendron.

La décision fera d'autant plus mal à Hydro-Sherbrooke que ses 65 000 clients résidentiels représentent 90 pour cent de son marché.

Un impact sur le compte de taxes? (A3)



C'est le mois du pneu chez Canadian Tire
Durant tout le mois d'avril

en vigueur jusqu'au 29 avril 1995

SHERBROOKE
1850, rue King Ouest
566-0303

FLEURIMONT
1645, rue King Est
566-5991

PAS DE TPS
SUR LES PNEUS



beaucoup plus de pneus, pour beaucoup moins.™

A LIRE DEMAIN

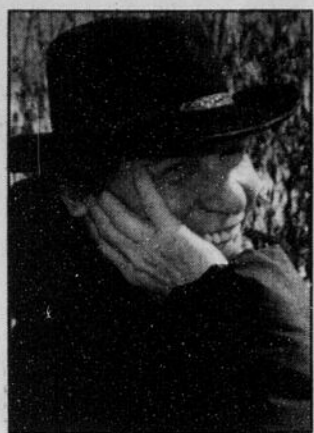
Marc David

«Il faut savoir prendre des risques»



Jean-Pierre Ferland

Un «jeune» auteur-compositeur qui promet



RELIGIONS

La Marche du Pardon, pour mieux s'ouvrir aux autres



AUJOURD'HUI

en plein air

En montagne gaspésienne sur la piste des derniers caribous de la rive sud (C3)



EMPLOIS DU JOUR

Commis-vendeur(euse)
Code prof: 67421 # 2954415
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter selon expérience, permanent plein temps 37,5 heures/semaine
Exigences: obligatoire connaissances avancées ou cours en technique d'usinage et contrôle de la qualité, bilingue 4/5, capacité de travailler sous pression
Fonctions: réception et expédition afin d'approfondir la connaissance des marchandises, servir clients au comptoir et au téléphone.
Machiniste
Code prof: 7231 # 2950068
Lieu: Weedon
Salaire: 6 \$/heure ou + selon expé-

rience, permanent plein temps 40 heures/semaine
Exigences: cours de base en machinage, doit être capable de mesurer, fiable, autonome, bon travailleur
Fonctions: travail général d'usinage conventionnel.

Agent(e) de marketing
Code prof: 4163 # 2950247
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, débutant le 10 avril, temporaire plein temps, durée 20 semaines
Exigences: art. 25, être prestataire assurance-chômage, formation collégiale ou universitaire, personne débrouillard
Fonctions: élaborer moyens pour campagne de financement, développer des outils pour la mise en marché et outils de promotion.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	1	10 000 000,00 \$
5/6+	14	86 893,90 \$
5/6	634	1 535,00 \$
4/6	31 690	58,80 \$
3/6	504 720	10,00 \$

Ventes totales: 29 238 439,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 700 000,00 \$
Prochain tirage: 95-04-08

Extra Tirage du 95-04-05

NUMEROS	LOTS	Montant
430600	100 000 \$	
30600	1 000 \$	
0600	250 \$	
600	50 \$	
00	10 \$	
0	2 \$	

Banco Tirage du 95-04-06

1	4	5	10	11
13	15	16	35	38
40	42	54	55	56
58	60	62	64	67

Prochain tirage: 95-04-07

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Sherbrooke visée par plusieurs promoteurs, lundi, devant la Régie des alcools, des courses et des jeux

7 organismes défendront leur demande de permis de bingo

Gilles Fiset, Sherbrooke

Quelque sept organismes différents défendront devant la Régie des alcools, des courses et des jeux leurs demandes de permis d'opération de bingos dans une salle de l'hôtel Le Baron et dans une autre salle qui, vraisemblablement, serait localisée dans l'ex-Promenade des Grandes-Fourches.

C'est à compter de 9h30, lundi matin, dans un local de la bibliothèque municipale de Sherbrooke que deux régisseurs entendront les quatre demandes de permis pour des bingos au Le Baron et les trois demandes pour la salle Gala à être aménagée dans la Promenade des Grandes-Fourches selon des infor-

mations qui n'ont pu toutefois être confirmées auprès des administrateurs de la salle et de la bâtisse. La salle Gala serait mise à la disposition des organismes par un groupe de Rouyn dont les intentions avaient été confirmées à La Tribune, en novembre dernier.

Lundi, les régisseurs entendront également deux organismes déjà détenteurs de permis mais désireux de modifier la portée de ce permis et de faire opposition à l'autre groupe.

À l'hôtel Le Baron, il pourrait donc y avoir des bingos le lundi soir, le jeudi soir et le vendredi soir si la régie agréée aux demandes qui lui sont faites, présentement.

Ainsi, l'organisme Les Grands frères et les grandes sœurs de Sherbrooke serait intéressé à tenir 26 bingos, au cours d'autant de lundis

soirs de la prochaine année. À chaque fois, une somme de 3500 \$ serait remise en prix.

En alternance les jeudis soirs, les amateurs de bingos pourraient jongler avec les jetons distribués par le club Kinsmen de Sherbrooke et le Canadian progress club de Sherbrooke, des organismes qui, respectivement, proposeraient des prix de 3000 \$ et de 3500 \$.

Enfin, à tous les vendredis soirs, la Fondation des amis de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke tiendrait des bingos dont les enjeux totalisent 3500 \$.

Dans la salle Gala, à tous les mercredis soirs, la Fondation pour la prévention du suicide chez les jeunes J.E.V.I. tiendrait des bingos dont les enjeux seraient de 3000 \$.

Le lendemain, à chaque jeudi

soir, ce serait au tour de la Ligue pour la protection de l'enfance de l'Estrie à proposer des prix d'une valeur globale de 3000 \$.

Enfin, les vendredis soirs seraient les soirs de la tenue des bingos du club Kinsmen de Fleurimont, lequel donnerait également des prix d'une valeur de 3000 \$.

Par ailleurs, les régisseurs entendront des représentants du Village culturel et du Centre communautaire du quartier centre qui se partagent présentement la clientèle du jeudi soir. Chacun désire apporter des modifications à son permis actuel, de manière à augmenter les sommes en jeu. Le centre communautaire veut faire porter de 2400 \$ à 3000 \$ les prix remis chaque soir tandis que le village culturel renchérit en grossissant ses prix de 3000 \$ à 3500 \$.

«Cette activité, nous la croyons rentable»

— la directrice des Grands frères

Sherbrooke (GF)

«Si nous nous lançons dans cette activité, c'est que nous la croyons rentable», explique la directrice des Grands frères et grandes sœurs de Sherbrooke, Louise Caron, lorsqu'on l'interroge sur les raisons amenant cet organisme à demander un permis de bingos.

À la mi-février, cet organisme avait fait part de son obligation de fermer ses portes à la suite de l'épuisement de son maigre budget. Le lendemain et dans les jours qui ont suivi, un don de 3000 \$ d'une firme de courtiers en assurances ainsi que d'autres petits dons totalisant quelques centaines de dollars avaient permis d'éviter cette fermeture.

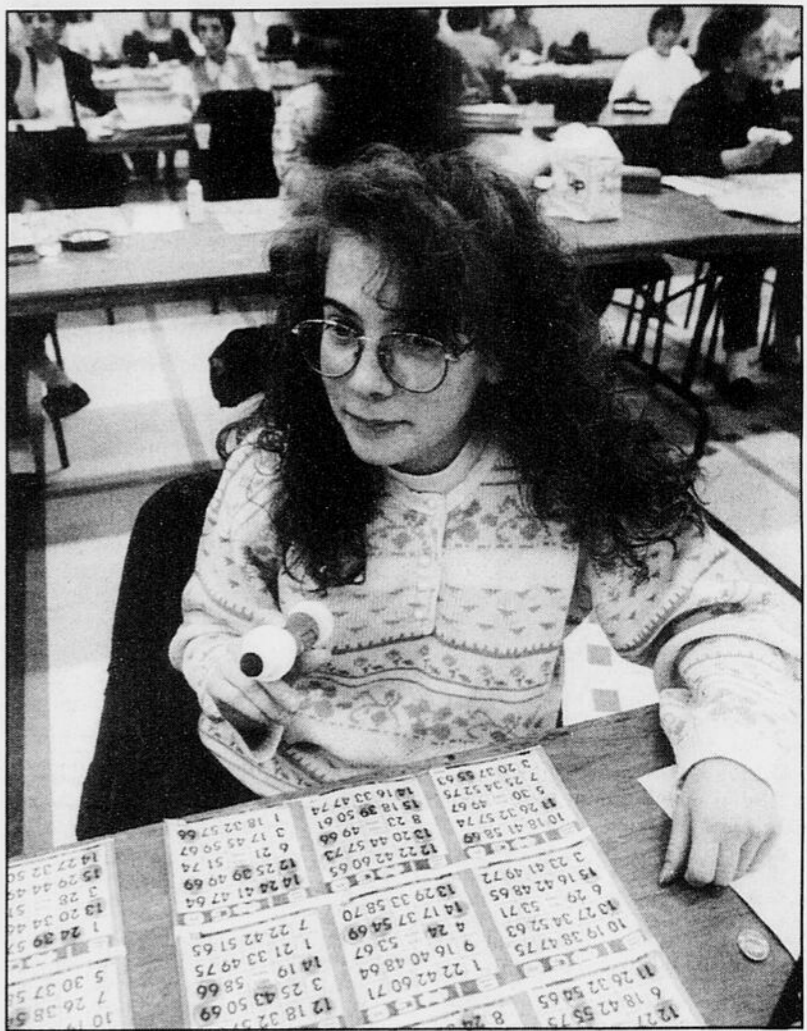
Interrogée sur les risques que pourrait prendre l'organisme à louer une salle et à garantir des prix de 3500 \$ à chaque soir, sans être sûr à l'avance de regrouper le nombre de joueurs suffisant, Mme Caron a indiqué que «toutes les avenues ont été explorées et nous n'avons quand même pas pris notre décision à la légère».

Elle a déclaré qu'une étude de marché avait été faite mais pas par l'organisme. Et que cette étude était concluante.

Elle ne cache pas que Les Grands frères espèrent tirer des bingos une source de financement qui permettrait à l'organisme de continuer à offrir ses services.

Au Centre communautaire du quartier centre, le directeur, Fabien Dubois, s'appête quant à lui à défendre devant les régisseurs une demande de modification de permis. Il explique que la concurrence est telle que son organisme doit demander une hausse du montant qu'il peut redistribuer chaque fois aux joueurs de bingo, de manière à demeurer concurrentiel. Le centre tient des bingos depuis le 2 mars seulement.

Selon lui, il y a beaucoup de questions qui ne trouvent pas encore de réponses dans le monde du bingo. Ainsi, dit-il, le développement du marché, son rythme de croissance, l'ampleur des revenus ne sont pas réellement connus et ne permettent pas de trancher clairement sur ce que sera l'impact de l'arrivée de nouveaux bingos, à Sherbrooke.



Cette amatrice de bingo, Nancy Perron, en est une parmi plusieurs, à Sherbrooke, et les promoteurs sont d'ailleurs nombreux, comme en fait foi la quantité de demande de permis à la Régie.

«Certains ne pourront pas survivre»
— l'organisateur Léo Fortier

Sherbrooke (GF)

«Il faudra voir ce que va décider la Régie mais si elle disait oui à ces nouvelles demandes, il est clair que certains ne pourront pas survivre. Le marché est trop petit pour cela.»

Organisateur du bingo pour la paroisse Christ-Roi, Léo Fortier ne manquera pas d'assister aux audiences de la Régie des alcools, des courses et des jeux, lundi matin, comme la plupart des organisateurs des bingos actuels qui sont d'ailleurs réunis au sein du Regroupement des bingos de Sherbrooke.

Lundi, le regroupement plaidera en faveur du rejet des demandes. «Il ne sert à rien de couper les vivres à des organismes pour en aider d'autres à se financer... Surtout que bien des organismes ont bien d'autres sources de financement comme la vente de chocolat, etc.», lance M. Fortier.

Un autre organisateur de bingos, Jean-Claude Dussault, dit craindre



Léo Fortier

aussi pour la survie de certains bingos si l'équilibre actuel est rompu.

Si la régie disait oui aux demandes de permis actuels, on se retrouverait avec 16 bingos différents sur le seul territoire de Sherbrooke, sans compter les petits bingos tenus dans des paroisses environnantes.

À chaque lundi soir, les amateurs de bingos pourraient donc choisir entre trois endroits différents, soit le bingo de la paroisse Ste-Famille, celui des résidences de la cathédrale et celui que se propose de mettre de l'avant l'organisme Les Grands frères et grandes sœurs de Sherbrooke.

Le lendemain, les amateurs pourraient se retrouver au bingo de la paroisse St-Boniface avant d'hésiter, le mercredi, entre le bingo du Christ-Roi et celui de J.E.V.I. à la salle Gala.

Le jeudi soir serait décidément un très gros soir de bingos. Ce soir-là, la clientèle serait profondément divisée entre quatre bingos, soit celui tenu au Centre communautaire de loisir Sherbrooke, celui tenu à la cathédrale et ceux, éventuellement, à l'hôtel Le Baron et la salle Gala.

Enfin, ces amateurs pourraient participer à l'un ou l'autre des trois bingos du vendredi soir, celui du samedi soir et les deux bingos du dimanche.

Présentement, on évalue le marché des amateurs de bingos à 1500

personnes, environ. Si les seize bingos se partageaient équitablement cette clientèle, chacun recevrait donc 93,7 visiteurs. Heureusement, les organisateurs peuvent croire qu'un amateur ne peut se limiter à un seul bingo par semaine et satisfait sa passion en participant à deux ou trois d'entre eux, par semaine. Mais il faudrait que cet amateur soit davantage «mordu» pour que chaque organisation atteigne un seuil de rentabilité que l'on situe dans l'industrie sherbrookeuse à environ 260 personnes, compte tenu des prix et des coûts fixes.

Toujours selon des chiffres officiels qui circulent dans le milieu, les organisateurs de bingos actuels affichent une moyenne d'environ 300 participants par soirée.

LA QUOTIDIENNE 326-2597

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile: Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3,43
taxe de vente du Québec: 27
Coût à l'abonné: \$3,65

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529148

Abonnement par la poste au Canada, seul endroit desservi par camélot et camélot motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVA \$17,74 = \$290,59
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVA \$ 9,74 = \$159,54
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVA \$ 5,56 = \$ 91,16
1 mois \$ 50,00, TPS \$ 3,50, TVA \$ 3,48 = \$ 56,98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVA \$21,56 = \$353,26
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVA \$12,87 = \$210,82
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVA \$ 7,65 = \$125,35
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVA \$ 3,83 = \$ 62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00
«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	CIEL VARIABLE	AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE
max 2	min -9	max 2	0/8	-1/8

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.	Los Angeles	15	23
Amsterdam	07 15	Madrid	10	27
Athènes	11 15	Mexico	15	26
Barcelone	18 30	Miami	15	28
Bruxelles	08 16	New York	-2	04
Le Caire	11 23	Paris	10	15
Ganève	09 22	Pékin	02	17
Lisbonne	13 26	Rome	08	22
London	11 17	Sydney	13	22

INDEX

Arts:	B-6	Économie:	B-4
Bandes dessinées:	B-2	Éditorial:	A-4
Chez nous:	B-1	Horoscope:	B-2
Décès:	C-6	Petites annonces:	B-7, C-5
De tout pour tous:	B-2	Sports:	C-1

Actualité
en bref

Le Webster's Café verra finalement le jour

Le restaurant-bar «Webster's Café» verra finalement le jour. Promoteur du projet en compagnie de Robert Filion, Charles Rouleau confirme que le projet sera réalisé avec quelques modifications toutefois en raison de l'opposition manifestée.

Le nouveau restaurant verra le jour au 64 de la rue Meadow dans le local qui abritait jadis le magasin Jodoin Fourrures. Le bar sera relié au bar le Meadow's par une cage d'escalier vitrée, le tout nécessitant un investissement de 135 000 \$.

À l'origine, le restaurant devait s'apparenter au Bla-Bla de la rue Wellington. L'opposition manifestée fera en sorte qu'il sera obligatoire de manger afin de consommer de l'alcool.

«Ce sera du jamais vu à Sherbrooke, un bar très branché comme on en retrouve sur la rue Saint-Denis à Montréal», de promettre Charles Rouleau.

Les travaux d'aménagement devraient débuter sous peu et les promoteurs espèrent pouvoir célébrer l'ouverture du restaurant en même temps que le premier anniversaire de leur bar le Meadow's, le 4 mai.

Les employés des hôpitaux seront consultés

Sherbrooke (FG) - Des audiences publiques auront lieu dans les prochaines semaines dans les hôpitaux de soins de courte durée de Sherbrooke pour permettre aux salariés de se prononcer sur un plan de redéploiement des ressources humaines.

Ce plan a été présenté au même moment, soit mardi à 14 heures, aux représentants syndicaux de l'ensemble de salariés du CHUS, de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Vincent-de-Paul.

Cependant, pour le moment, il s'agit davantage d'un document de principe dans la foulée du virage ambulatoire. On n'y établit pas de façon précise la manière dont le redéploiement des ressources sera effectué. L'aspect plus concret de la démarche viendra ultérieurement. Néanmoins, d'ici le 2 mai, les salariés seront invités à se prononcer sur le document à l'occasion d'audiences publiques.

D'autre part, c'est à son assemblée spéciale de lundi prochain, 10 avril, que la Régie régionale de l'Estrie donnera suite à l'entente intervenue ces jours-ci au sein des conseils d'administration des trois hôpitaux de soins de courte durée pour le protocole. Cela marquera la fin d'un étape pour le futur «Centre universitaire de santé de l'Estrie»; une étape qui sera soulignée en conférence de presse vraisemblablement en milieu de semaine prochaine.

Il confesse 23 vols

Sherbrooke (psj) - Identifié dans le cours d'une enquête au sujet de vols avec effraction, un individu de 19 ans a été appréhendé un peu plus tôt cette semaine par la Police municipale de Sherbrooke.

On ne sait trop si c'est le temps du carême, l'envie de faire âme ou maison nette, mais le suspect a confessé une brochette de cambriolages.

Selon les informations obtenues hier, l'individu aurait avoué avoir commis un total de 23 vols avec effraction dans des maisons privées, depuis décembre 1993 jusqu'à ces derniers temps, sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Quand on a demandé au policier Serge Fournier, de la Police municipale de Sherbrooke, quels étaient les cibles de prédilection du cambrioleur.

Le porte-parole a répondu: «De tout!»

Jamais deux mots n'ont été aussi éloquentes.

Amateur de timbres, mais pas collectionneur

Bromptonville - Profitant d'un moment où l'attention du maître-poste était concentrée sur autre chose, un voleur s'est emparé d'une enveloppe contenant pour 1400 \$ de timbres.

Le vol a été commis au Bureau de postes, 36 rue Larocque, à Bromptonville, entre 10h45 et 10h50, hier.

Dans l'enveloppe se trouvaient 200 timbres de 5 \$, 25 de 2 \$, 350 de 0,50 \$, 300 de 0,25 \$ de même que des timbres de 0,10 \$, 0,05 \$, 0,03 \$, 0,02 \$ et 0,01 \$.

Comme on peut se douter que l'individu n'est pas un collectionneur, il tentera peut-être de les revendre à rabais, c'est à partir de ce moment que les témoins honnêtes deviennent des collaborateurs précieux pour les enquêteurs.

La Police municipale de Sherbrooke a ouvert une enquête.

Un impact terrible sur Sherbrooke

□ La promesse de geler les taxes est en péril à cause de la hausse à Hydro-Sherbrooke, plaide le maire Perrault

Maurice CLOUTIER Sherbrooke

La perte d'une partie importante des profits d'Hydro-Sherbrooke au cours des prochaines années, en raison de la nouvelle grille de tarifs pour l'électricité, risque de remettre en question la promesse des élus sherbrookoïses de geler le niveau de taxation pendant quatre ans.

Le maire de Sherbrooke Jean Perrault, qui est aussi président de l'Association des redistributeurs d'électricité, entend consulter les autres villes touchées, sensibiliser les députés péquistes de la région, Marie Malavoy et Claude Boucher, et exprimer au ministre des Ressources

naturelles, François Gendron, son mécontentement à l'égard de la situation actuelle.

M. Perrault demandera que la hausse de 1,5 pour cent du tarif de l'électricité pour les clients industriels ne s'applique pas aux villes et corporations municipales qui font la redistribution d'électricité comme c'est le cas actuellement. Il croit que ces villes doivent obtenir un statut spécial.

Pour l'instant, la décision du gouvernement d'autoriser Hydro-Québec à hausser ses tarifs pour les grandes entreprises porte un coup dur aux finances d'Hydro-Sherbrooke.

«Cette décision du gouverne-



Le maire Jean Perrault

ment aura peut-être un effet sur la taxation, a laissé tomber le maire Jean Perrault, mais on s'est engagé à maintenir au niveau actuel les taxes pendant quatre ans». Il avoue que l'objectif sera très difficile à réaliser si le gouvernement québécois ne corrige pas son tir.

Il s'agit «d'un dur coup pour les Sherbrookoïses», poursuit-il.

Pour bien illustrer son propos, il a mentionné que le comité sur la fiscalité avait tenu une réunion de travail mercredi soir et dégagé plusieurs pistes pour générer des revenus additionnels de 200 000 \$ dans les coffres de la ville, dans l'optique d'optimiser les activités municipales et d'éviter toute hausse de taxes.

Or, en même temps, le gouvernement québécois a effacé ces efforts et ajouté au fardeau de l'administration municipale. En fait, les modifications font en sorte que Sherbrooke perd des profits sur les ventes d'électricité de 500 000 \$ dès cette année et de 900 000 \$ en 1996. «Et ce sont des pertes récurrentes», précise le maire.

Les Sherbrookoïses, tout comme les citoyens d'une quinzaine d'autres municipalités du Québec dont ceux de Magog et Coaticook, sont «indirectement touchés par une hausse» des tarifs d'électricité, a souligné M. Perrault, qui trouve là une injustice qu'il faut absolument corriger.

Le membership des Townshippers a tombé de 40 %

... mais l'aide financière fédérale à l'organisme d'anglophones a peu baissé

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

Les Townshippers de l'Estrie, une groupe de promotion des intérêts de la communauté anglophone, ont essuyé une baisse mais très modérée de l'aide financière provenant du gouvernement fédéral alors que son membership a pourtant tombé de 40 pour cent au cours des 15 dernières années.

Ce cas n'est pas sans rappeler celui d'Alliance Québec qui défraie la manchette avec une subvention fédérale maintenue à 1,2 million \$ par année, en dépit d'une chute drasti-

que de son membership.

Il est cependant à noter que la diminution du nombre des membres chez les Townshippers a été de beaucoup moins accélérée que chez Alliance Québec, qui parlait au nom de 20 000 à 25 000 membres, lors des grands débats linguistiques des années 80, et qui arrivait à peine à attirer plus de 2000 membres, l'an dernier.

M. David Morgan, le président des Townshippers, mentionnait au cours d'un entretien, que l'organisme regroupait environ 10 000 membres, il y douze ou quinze ans, alors que le membership se situe aux environs de 6000 présentement.

Le besoin des anglophones de se regrouper se fait moins crucial avec l'évolution de la situation, dont un net adoucissement de la législation sur la langue. Il faut également préciser que si Alliance Québec a perdu beaucoup de crédibilité, au sein même de la collectivité anglophone qu'elle affirme représenter, en raison de ses liens étroits avec le Parti libéral, la situation n'est pas la même chez les Townshippers.

Subventions

Selon les informations recueillies de source fiable, les Townshippers ont reçu plus de 200 000 \$ en 1985, afin de couvrir les frais de fonction-

nement. L'organisme estrien a touché par la suite 220 000 \$ par année, de 1988 à 1992 inclusivement. Ottawa a ensuite réduit la subvention de fonctionnement à 198 000 \$ pour les années 1993 et 1994, puis une nouvelle coupure réduisait le montant reçu à 188 000 \$, en 1995. Une nouvelle réduction de huit pour cent de la subvention est anticipée pour la prochaine année.

Toutefois, si l'on considère que le membership des Townshippers a chuté de 40 pour cent, depuis 12 à 15 ans, les subventions venant du gouvernement fédéral n'ont été réduites que d'un peu moins de 15 pour cent, au cours de la même pé-

riode. Il s'agit là d'une situation quand même plutôt surprenante à une époque où le gouvernement d'Ottawa s'abre vigoureusement dans les budgets de multiples organismes communautaires de la région, voués aux plus démunis de notre société.

La subvention plus que généreuse accordée par Ottawa à Alliance Québec a fait l'objet de multiples commentaires défavorables dans les médias d'information et au parlement d'Ottawa, au cours des derniers jours. Il faut dire que les 1,2 million \$ alloués à Alliance Québec représente 600 \$ par membre.

La Ville en donne plus que le client en demande

— Lise Drouin-Paquette

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

«Je crois que des efforts doivent être faits pour garder la qualité des services mais il faut aussi s'organiser pour que ça coûte moins cher. À la Ville, on a souvent tendance à en donner plus que le client en demande. Ce que les gens veulent, c'est peut-être pas autant que ça et on l'a très bien vu avec la politique familiale.»

Présidente du nouveau comité des services à la population mis sur pied par l'administration du maire Jean Perrault, Lise Drouin-Paquette accueille l'analyse de la revue L'Actualité avec un grain de sel. Elle pose tout de même que le nouveau comité passera au crible les services offerts par la Ville. Qualité et quantité devront correspondre avec les besoins réels.

Signe de l'importance qu'on lui accorde, le comité des services à la population est celui qui compte le plus grand nombre d'élus. Aux cinq conseillers, se greffent les chefs des différents services. D'ici le mois de juin, question de roder son fonctionnement, des réunions auront lieu aux deux semaines et une évaluation du travail accompli est prévue dans six mois.

Lise Drouin-Paquette pense que la nouvelle structure permettra d'accélérer le processus de décision, ce qui constituera d'ailleurs une façon d'évaluer sa nécessité.

Comment le public pourra-t-il juger de son côté de l'efficacité du nouveau comité?

La présidente reste muette. Elle devra avouer candidement ne pas avoir réfléchi à la question, mais promet d'y songer. Elle ajoutera que le comité favorisera l'harmonisation entre les services.

«Il y a moins de risque d'oublier certains aspects ou impacts qu'un projet peut avoir sur les autres comités, explique-t-elle en entrevue avec La Tribune. Il ne faut pas cependant que ce soit une enferme pour les gestionnaires. Oui aux réu-

nions, mais pas tout le temps.»

Projet original de Sherbrooke, le comité ne connaît pas de pareil dans les autres municipalités. Sans exemple où s'accrocher, Lise Drouin-Paquette admet que sa mise en marche a constitué un joyeux casse-tête.

Parce que cinq conseillers auront eu le temps de débayer le terrain, elle croit que le comité représentera une étape d'ajustement pour tout projet avant d'arriver à la table du conseil. Elle entend veiller à ce que le comité ne devienne pas une étape supplémentaire dans le pro-

cessus de décision.

Au nombre des premiers sujets qui seront examinés par le nouveau comité, on retrouve l'accueil des nouveaux arrivants, le projet concept de sécurité urbaine, le service de premier répondant et politique de subventions aux fêtes et activités populaires.

Vie communautaire

Outre son comité des services à la population, Lise Drouin-Paquette hérite de la présidence du nouveau comité vie communautaire. Autre

structure à mettre sur pied, ce comité épouse les orientations adoptées par le conseil en matière de vie communautaire. Il s'agit de reconnaître et de supporter les organismes qui prolongent l'action de la Ville.

Ces orientations seront d'ailleurs l'objet d'une consultation publique qui devrait avoir lieu en mai. La

nouvelle commission de consultation et d'audience inaugurera d'ailleurs ses travaux avec ce premier sujet.

«Les orientations, de noter Lise Drouin-Paquette, c'est un choix politique du conseil. Ce qui sera ouvert aux discussions, c'est l'ordre de grandeur et les priorités.»

Une conseillère déçue mais qui se ressaisit vite pour d'autres projets

Sherbrooke (PYB)

Pilier du prestigieux et rémunérateur poste d'exécutif de la Ville de Sherbrooke sous l'administration de l'ex-maire Paul Gervais, Lise Drouin-Paquette avoue sa déception d'avoir été ignorée par Jean Perrault.

Les premiers instants de déception passés, elle a vite accepté les nouveaux défis proposés par le maire Perrault. La présidence des comités de service à la population et de la vie communautaire l'emballent. Consciente que certains ont pu interpréter son renvoi comme un désir du maire Perrault de s'entourer d'hommes, elle refuse de s'accrocher.

«Je suis issue du milieu communautaire, fait-elle valoir. J'ai l'étiquette dans le front. Vais-je aller au comité exécutif et me forcer juste pour être quelque chose qui ne m'accroche pas autant? Non. J'ai tourné la page et je fais la job le mieux possible.»

Elle aura d'ailleurs bientôt l'occasion de partager son expérience politique avec d'autres femmes. Membre du comité organisateur du prochain colloque sur les femmes et la politique municipale qui aura lieu aujourd'hui et demain à Bécancour sous les auspices de l'AFEAS, elle fera part des obstacles, difficultés et éléments facilitants qui jalonnent

l'engagement politique d'une femme.

Même si elle est toujours en période de réflexion sur le sujet, elle estime que les écueils en politique trouvent sans doute leur origine dans la culture.

«Se vendre, se faire confiance, la combativité et la compétition, de noter Lise Drouin-Paquette, ce n'est pas dans notre nature, à mon œil en tout cas. On se pose plus de questions que les hommes.»

Celle qui a participé aux campagnes électorales de la députée Monique Gagnon-Tremblay, rappelle qu'il était facile de travailler pour une autre. Elle découvre une nouvelle réalité à sa propre élection.

«J'étais toute croche d'appeler du monde afin de voter pour moi», se souvient-elle.

Une femme se demande toujours si elle va être bonne, d'ajouter la conseillère municipale. Notre pire obstacle, je pense qu'on est fragile et qu'on a à se faire confiance. Faudrait tout savoir avant d'être dedans.»

Pas facile d'être une «super woman». Pas facile non plus pour celle qui aspire à demeurer une simple femme. Les responsabilités peuvent-elles peser lourd sur d'aussi frêles épaules?

«Comme on est peu nombreuses, dira-t-elle, on a tout le poids de la réputation à défendre.»



La conseillère municipale Lise Drouin-Paquette

Photo La Tribune, archives

À la CSCS

La prochaine année scolaire commencera le 28 août

Sherbrooke (GF)

Le calendrier scolaire 1995-1996 prévoit 180 jours de classe pour les jeunes du primaire et du secondaire, entre le 28 août 1995 et le 21 juin 1996.

Selon le calendrier adopté en début de semaine par le conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, les jeunes du primaire et du secondaire entreprendront en effet leur nouvelle année académique, à compter du 28 août.

Une première étape de 44 jours prendra fin le 2 novembre 1995 et les jeunes profiteront de trois journées de planification pour le personnel avant d'entreprendre une deuxième étape de 46 jours, le mercredi 8 novembre.

Le congé de Noël débutera le vendredi 22 décembre et s'étendra jusqu'au mardi 9 janvier 1996 pour les élèves puisque le personnel reprendra le boulot, le lundi 8 janvier, journée de planification.

La deuxième étape prendra fin le jeudi 25 janvier et sera suivie de trois jours de planification avant le

début de la troisième étape, le mercredi 31 janvier. Cette troisième étape porte sur 48 jours.

En 1995-1996, la semaine de relâche se tiendra du 4 au 8 mars mais le retour en classe ne se fera que le mardi 12 mars puisque le lundi est une journée de planification pour les enseignants et les autres travailleurs dans les écoles.

Finalement, la troisième étape prend fin le mardi 17 avril alors que la dernière étape d'une durée de 42 jours s'amorce à compter du mardi 23 avril avant de prendre fin le vendredi 21 juin 1996.

LES MEILLEURS PRIX EN VILLE, GARANTI!

SUPER VENTE

15% à 20% de rabais

Garantie 5 ans «écrite» sur ampli et haut-parleur

Bourget

Dépositaire des marques:
Micromega - Rogers -
Nakamichi - Denon - Rotel -
Naim - Arcam - Sugden -
Paradigm - P.E. Leon - TDL (IMF)

155, rue King Est, Sherbrooke, (819) 569-4242

Éditorial

La fuite en avant de Jacques Parizeau

Pour peu qu'on ait prêté attention aux tergiversations du camp souverainiste, le report du référendum à l'automne prochain n'a rien d'étonnant. Jacques Parizeau ne fait que confirmer ce que tout le monde pouvait constater: les stratégies du Parti québécois sont en déroute.



Roch BILODEAU

Il faut dire que le problème est apparu dès le soir de l'élection alors que les résultats ont révélé un écart fort mince entre les péquistes et les libéraux. Une victoire électorale si peu convaincante n'annonçait en effet rien de bon pour l'objectif référendaire de Jacques Parizeau. Non, car sauf peut-être en quelques rares occasions, l'option souverainiste n'a jamais été plus populaire que le PQ. La principale erreur de jugement du chef péquiste à cet égard avait

été de croire que le balayage du Bloc québécois lors du précédent scrutin fédéral traduisait nécessairement un puissant courant pro-souverainiste.

On a pu penser pendant un temps que Jacques Parizeau parviendrait à se donner une avance significative en imposant une tactique «astucieuse». Des personnalités souvent bien connues, et pas toutes du camp souverainiste, ont accepté de s'associer aux commissions régionales sur l'avenir du Québec, et la participation du public fut assez importante. Mais voilà, malgré cela, l'exercice n'a pas fourni beaucoup de munitions à ses instigateurs. Au contraire: en révélant le moment du référendum avant même que les conclusions de la commission nationale soient connues, le premier ministre consacre en partie l'inutilité stratégique des consultations.

Confrontés aux résultats décevants des commissions ainsi qu'à une série de sondages décourageants, Jacques Parizeau et son entourage ont multiplié les esquives. Tantôt, c'était un projet de société qui manquait; ensuite, c'était la question qu'il fallait peut-être revoir; enfin, c'était les Québécois qui n'étaient pas prêts. De fil en aiguille, il devenait clair qu'un référendum au printemps ou à l'été, tel que promis, constituait le pire scénario pour ceux-là mêmes qui l'avaient mis au point, tout simplement parce qu'il conduirait à un échec humiliant.

Mais les Québécois seront-ils davantage souverainistes l'automne prochain?

Jacques Parizeau a déjà dit, sur le ton du souhait, qu'un groupe de Canadiens anglais foulant de leurs pieds le drapeau québécois serait un formidable stimulant pour sa cause. Est-ce sur cela qu'il compte? Sinon, sur quoi d'autre? En tout cas, avec de si pauvres perspectives de réussite, il ne devrait pas miser sur les maladresses de ses adversaires qui ont maintenant encore plus intérêt qu'auparavant à se faire discrets.

La fuite en avant du leader souverainiste et de ses stratèges risque en fait d'apparaître de plus en plus ridicule et futile aux yeux des Québécois. Non seulement parce qu'elle révèle le refus obstiné de la défaite et donc du verdict démocratique. Mais aussi parce que le report du référendum signifie que notre société sera pendant encore de longs mois aux prises avec un débat qui retarde forcément la solution de problèmes aussi concrets que dramatiques.

On apprenait cette semaine que le Québec bat toutes les autres provinces canadiennes au championnat de la pauvreté. Et on savait déjà qu'il est aussi l'une des plus endettées. Entre deux ou trois scénarios de stratégie souverainiste d'ici l'automne prochain, Jacques Parizeau daignera-t-il s'en préoccuper?

BILLET

Le carême 1995 et le beau risque de la foi

À chaque année, on propose pour le carême une idée centrale, un thème qui se développe jusqu'à Pâques. Aux célébrations du dimanche, d'une semaine à l'autre, ce thème se précise et s'explique à partir des lectures de la messe. Un visuel, des chants, des gestes significatifs permettent de s'approprier ce grand message, qui court tout au long du carême.

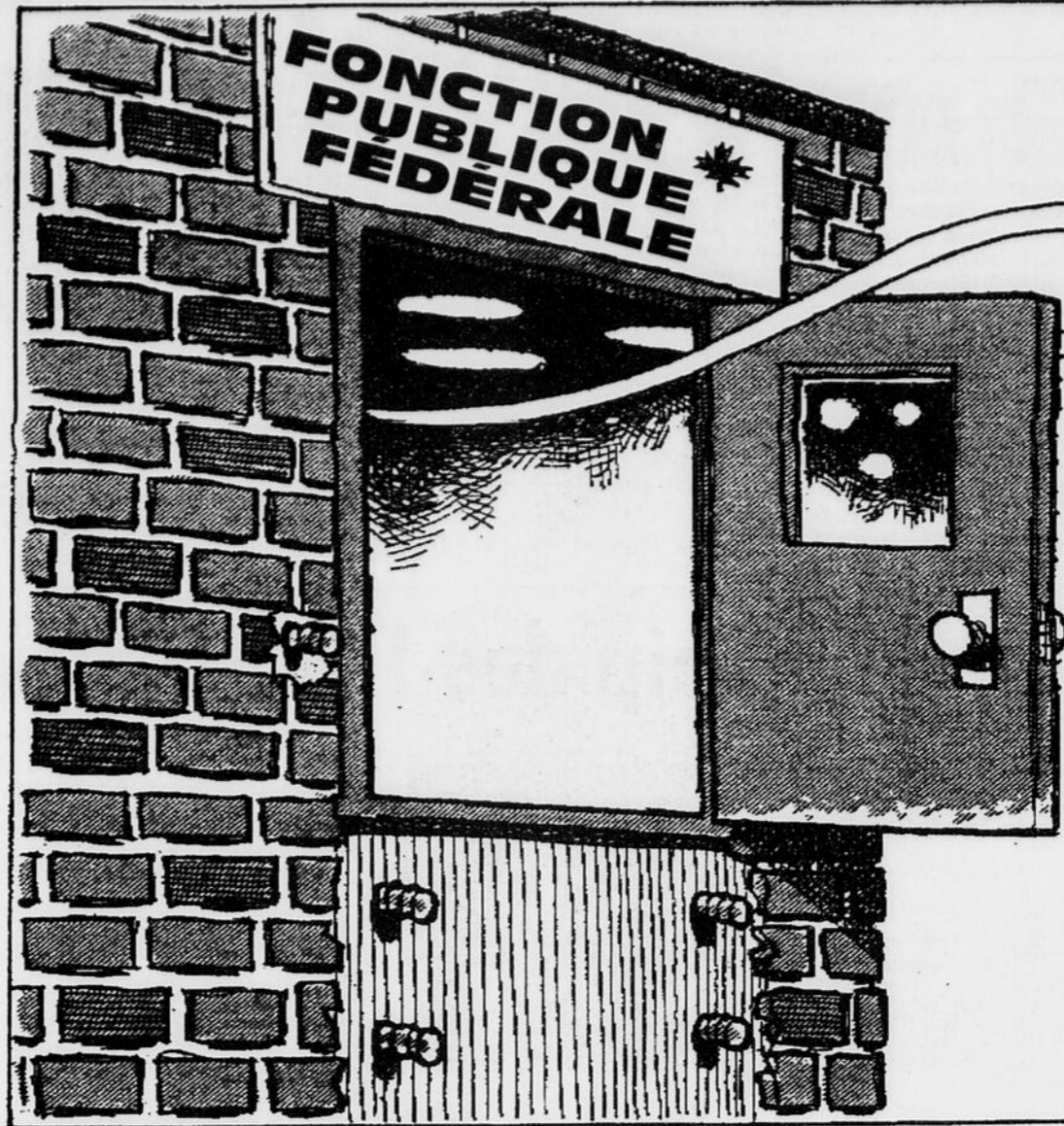
Cette année, on nous propose «Risquer avec Dieu». Il n'est pas facile de s'abandonner à celui que nos yeux de chair ne peuvent voir, de se comporter comme si on voyait l'invisible. Une vie dans la foi ne va pas de soi; par rapport à nous c'est vraiment comme un risque, mais c'est un beau risque.

Vivre sa foi chrétienne en 1995 n'est pas chose évidente. Nous sommes passés d'une société où tout le monde était baptisé, croyant et pratiquant... à une société sécularisée, désacralisée, pluraliste. L'Église ne détient plus le monopole de la vérité et plusieurs perçoivent la foi chrétienne comme étant une vérité parmi d'autres. Les sciences dites exactes peuvent expliquer bien des choses et jeter de la poudre aux yeux face aux énigmes de l'existence. L'expérience personnelle prime l'enseignement venu d'une institution. L'Église n'est plus omniprésente et le paysage religieux s'est transformé: chute dramatique de la pratique religieuse, vieillissement des communautés chrétiennes, baisse des vocations religieuses et sacerdotales. Soulignons aussi la tendance chez plusieurs à «consommer» les sacrements beaucoup plus sur l'air d'aller que par vraie conviction de foi.

Le carême fournit l'occasion de s'arrêter pour approfondir sa foi, se poser des questions essentielles. C'est un temps intense de prière et de préparation à l'accueil du mystère pascal, fondement même de la foi chrétienne. De plus, le carême de cette année invite à réfléchir ensemble sur notre avenir en tant que membres de communautés chrétiennes (paroisses, etc.), qui ont des tournants décisifs à prendre pour se rejoindre et se revitaliser. L'Esprit du Christ ressuscité agit et fait des choses nouvelles et souvent imprévisibles.

Risquer l'avenir avec Dieu dans le Christ Jésus, sauveur de l'humanité, c'est ouvrir des portes à l'espérance, en ces temps où cette noble vertu se fait attendre. L'espérance s'inscrit dans le dynamisme de la nouveauté, du rajeunissement des cœurs, du renouvellement de toutes choses. Sans rêver en couleurs, quand on risque avec Dieu, on entend de trouver la vie merveilleuse, puisqu'elle permet de goûter le bonheur de faire des choses exaltantes dans l'amour et dans la joie de Dieu.

Fernand LABERGE,
prêtre
Sherbrooke



QUAND VOUS QUITTEZ LE BUREAU AUJOURD'HUI, VOUS ALLEZ CONSTATER DES PETITS CHANGEMENTS À LA SORTIE...

FRANCO

TRIBUNE LIBRE

Ku Klux Klan et «Cul-Cul Clan»

Tous les foyers de la région sherbrookoise ont reçu récemment une circulaire du Super Sexy Gold. Ce bar de Deauville, spécialisé dans le commerce du fantasme et des chaires ondulantes, invitait la population à venir apprécier les charmes de Jessie James, une danseuse nue aux mensurations peu communes.

D'avoir trouvé cette publicité d'un goût douteux dans ma boîte aux lettres m'a laissé songeur. Comme plusieurs personnes sans doute, je me suis demandé s'il était socialement acceptable qu'un tel établissement puisse s'annoncer par le courrier. En fait, dans ce pays où la liberté d'expression est garantie par la constitution, chacun a le droit d'émettre ce qu'il veut: ainsi, les propriétaires du Super Sexy Gold, lorsqu'ils proposent des corps nus en spectacle, ont la même caution légale que l'épicier du coin qui annonce des spéciaux sur le steak. Les véritables questions à débattre ne sont pas liées à la légalité, on le voit bien. Elles sont plutôt d'ordre moral.(...)

Dans sa circulaire, le Super Sexy Gold se réclame d'un symbole troublant. Une photographie, «censurée» par un rectangle noir qui lui cache partiellement les seins, nous montre une jeune femme blanche, nue et offerte, dont on spécifie les mensurations en grosses lettres: 105 KKK - 24 - 36. Le triple K, utilisé ici pour souligner la générosité de la

poitrine de la fameuse Jessie James, est connu en Amérique du Nord pour une toute autre raison. Ce sigle est celui du Ku Klux Klan, organisation puritaine, xénophobe et ultranationaliste tristement célèbre, et on ne saurait voir ces trois lettres sans y référer tant leur connotation est forte. Ce n'est pas innocemment qu'on utilise ce sigle: KKK, c'est le mot d'appel des gens qui se reconnaissent des affinités communes pour la domination et pour le triomphe du groupe homogène auquel ils s'identifient; KKK, c'est le symbole inquiétant de l'étroitesse d'esprit.

Quel parallèle peut-on établir, direz-vous, entre les membres du Ku Klux Klan et ceux du «Cul-Cul Clan», entre ceux qui mangent du prochain et ceux qui consomment

les images stéréotypées d'une fascination sexuelle morbide? Ce qu'il y a de commun entre les attitudes de ces deux clans, c'est un désir de domination d'un groupe sur un autre avec qui il n'arrive pas à entretenir des rapports sains et équilibrés.

Dans une Amérique qui fonde les relations interpersonnelles sur des rapports de force et qui distingue les blancs des autres et les hommes des femmes selon des critères discriminants, il ne faut pas s'étonner de reconnaître un écho du racisme dans le sexisme outrancier dont témoigne le commerce de la chair nue. Fréquenter les bars comme le Super Sexy Gold n'est pas un geste banal ni québécois, c'est un geste porteur de violence. Quand les membres du Cul-Cul Clan salivent de-

vant le spectacle du sexe, ils réduisent la femme qui danse devant eux à la dimension humiliante d'objet. Quand ils paient pour une «danse à dix», ils expriment un désir de possession, niant du coup le statut d'être humain de celle qu'ils prétendent pouvoir acheter. Cette façon d'agir témoigne d'un besoin malsain de contrôler ce qui leur échappe autrement. Le parallèle avec le Ku Klux Klan n'est pas abusif, il n'y a pas de petites ou de grandes violences: elles témoignent toutes d'une incapacité à entretenir des relations saines avec les autres et commencent dans le mépris affiché à leur endroit.

Bruno Lemieux
Sherbrooke

Indignée et insultée

À l'ère de l'autoroute électronique où les revues porno sont disponibles en «cliquant ici», où l'on distribue dans nos résidences de la publicité pour les boîtes de danseurs et de danseuses nus, je me demande qui pourra formuler un code d'éthique et en faire respecter les termes.

Je suis indignée, insultée et humiliée de retrouver dans ma boîte aux lettres ce type de publicité, avec

photo à l'appui. Au nom du sacro-saint capital, du profit absolu, Poste Canada n'a pas jugé bon de s'interroger sur les conséquences de la distribution de cette publicité pour ce club que je ne nommerai pas; c'est déjà suffisamment publicisé. On ne s'interroge plus, on vend. C'est l'argent qui a raison de tout.

On vend une distribution ou un corps; c'est du pareil au même. Réfléchir, quand on est soumis au capi-

tal, devient un verbe périmé. C'est du moins ce que, comme tant d'autres, je constate.

L'argument de la liberté d'expression, quand il consacre l'aliénation, vraiment, je trouve ça d'un triste!

Micheline Goulet
Sherbrooke

L'Église tend la main

La Fondation Mgr Jean-Marie Fortier est en campagne de souscription. En tant que membre d'une communauté chrétienne, chacun est à même de comprendre le rôle irremplaçable des Services de pastorale pour réaliser aujourd'hui, la mission que le Christ a confiée à ses disciples, il y a près de 2000 ans.

Quelle que soit notre implication dans la vie paroissiale, l'avenir de la mission de l'Église, c'est l'affaire de chaque chrétien et de chaque chrétienne. *Évangéliser et Ensemble* sont deux mots que nous ne pouvons désunir.

L'action pastorale de chaque baptisé dans la vie de la communauté paroissiale exerce toujours, com-

me le levain dans la pâte, une influence positive ou négative, sur la vie chrétienne des individus, des familles, de la paroisse. C'est en ce sens que l'avenir de la mission de



Jean-Marie Fortier

l'Église repose sur chacun de nous.

Comme l'an dernier, l'objectif de la campagne est fixé à 300 000 \$. Quelle que soit notre offrande, c'est

la contribution de chacun qui facilite l'atteinte de l'objectif. Ce sont les intérêts de nos dons passés, qui permettent de verser 250 000 \$ au budget diocésain 1995. C'est notre contribution d'aujourd'hui, qui assurera à l'Église de demain et des années 2000, un fonctionnement sans trop de problèmes financiers.

Par le biais de la Fondation, l'Église nous tend la main pour maintenir le dynamisme des Services de pastorale dans le diocèse. Que notre générosité témoigne de notre adhésion aux objectifs de notre Église diocésaine.

Fernand Ménard
Richmond

Froideur ou euphorie?..

Vraiment, c'est à n'y plus rien comprendre! Alors que les uns se plaignent de la froideur du public de Roch Voisine, les autres trouvent la salle trop euphorique... Décidément, Monsieur Plante, vous auriez dû être présent le mercredi alors que vous Mesdames auriez dû y aller le mardi 28 mars.

J'arrive mal à concevoir que les journaux de Québec et de Montréal ont fait de ce spectacle un événement unique alors qu'ici à Sherbrooke, nous lui décernons une critique si désastreuse. Il fallait voir le public (constitué de tous les âges) de mardi pour comprendre qu'il était là pour

écouter et non pour crier. Roch a su s'adapter à ce public d'une façon extraordinaire.

Quant à ceux que vous appelez les «frustrés», Mesdames, il aurait fallu me payer cher pour que je m'assoie mercredi soir. Si vous aviez regardé



Roch Voisine

d'un peu plus près, vous auriez sûrement réalisé que nous, à l'avant, aidions les plus petits à bien voir leur idole plutôt que de bousculer tout sur notre passage, et je tiens à préciser que nous avions tous payé le même «gros prix»! S.V.P. avant de juger, levez-vous et venez partager cette euphorie avec nous; vous réaliserez alors que l'on a la chance de vivre cette expérience qu'une fois dans notre vie, cela s'appelle la magie du show «live» et ça vaut bien le prix! (...)

Janie Comtois
Sherbrooke

Caméras au centre-ville

M. Jean Perrault
maire de Sherbrooke

Comme vous le savez, lors de deux séances du conseil municipal, j'ai demandé que l'on tienne une séance d'information au sujet de la pose de caméras au cen-

tre-ville. J'ai réitéré ma demande à la réunion du conseil municipal du 20 février à savoir si oui ou non une telle séance aura lieu.

Vu les délais beaucoup trop longs avant la mise en marche du comité d'audience présidé par M. Fortier; vu la décision de la Ville d'aller de l'avant avec la pose de caméras dans un délai très court, je demande qu'une consultation avec les gens du milieu (citoyens, organismes) soit convoquée sous peu afin que tous puissent avoir droit à une information adéquate sur le sujet et puissent avoir droit de parole concernant la décision finale.

Carole Archambault
Membre de l'exécutif
Regroupement des citoyens
et citoyennes de Sherbrooke



Jean Perrault

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

REDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

REDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

PUBLICITÉ

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

PRODUCTION

Alain LeClerc
Jacqueline Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

COMPTABILITÉ

André Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Casteau
Adjoint au directeur

Réactions à la décision de Parizeau de reporter le référendum à l'automne

Boucher a plus le sourire que Gagnon-Tremblay...

François GOUGEON Sherbrooke

Les députés péquiste Claude Boucher et libéral Monique Gagnon-Tremblay analysent de façon nettement opposée la décision du premier ministre de tenir à l'automne plutôt que ce printemps le référendum sur la souveraineté du Québec.

Ainsi, pour le délégué régional de l'Estrie, il est incontestable qu'il faut du temps pour «expliquer et cla-

rifier nos objectifs». «Ce n'est pas une question d'étrier ça de deux ans. Mais les quelques mois qui nous séparent d'ici l'automne vont nous permettre de mieux expliquer notre point de vue», a-t-il commenté.

Selon M. Boucher, pour qui cette décision de tenir à l'automne le référendum n'est pas une surprise, la période de temps d'ici là aura pour effet d'aider à «démystifier les craintes que des gens peuvent avoir... C'est un fait qu'il faut prendre plus de temps pour expliquer aux gens que ce qu'on propose, c'est une nouvelle façon de vivre les liens avec le Cana-

da car le système ne marche pas. Et pour ma part, je suis bien heureux que M. Parizeau ait décidé de tenir le référendum à l'automne».

Quant à Monique Gagnon-Tremblay, elle soutient que le seul objectif du gouvernement Parizeau est de «chercher à gagner du temps car le référendum est perdu». Elle juge très sévèrement cette décision qui n'aura comme effet que de «prolonger l'incertitude économique dans laquelle le Québec est plongé depuis l'élection du Parti québécois».

«Ça fait plus de 25 ans que le

Parti québécois fait la promotion de son option et les gens ne veulent rien savoir. À quoi cela va-t-il servir d'en parler encore plus? Sinon poursuivre l'incertitude et dépenser l'argent des contribuables à faire encore la promotion de son option», a-t-elle manifesté, soutenant que la décision du gouvernement vient miner encore plus sa crédibilité. «Comment avec cela la population pourra-t-elle faire confiance à un chef de gouvernement qui, une fois élu, avait promis qu'il tiendrait le plus rapidement possible, dans les 10 mois même, son référendum?», s'est interrogée la dé-

putée de Saint-François.

Ailleurs, et sauf de la part de l'homme d'affaires Serge Racine, de Sherbrooke, peu de réactions ont pu être recueillies: le président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, Gilles Blais, par exemple, préférerait attendre de rencontrer son exécutif avant de parler. Du côté de l'Association des Township's, le président Donald Morgan a refusé de commenter.

Quant à M. Racine, il a déploré ce report qui prolonge l'incertitude mais a dit espérer que ce délai permettra d'en arriver à une question

claire et une réponse définitive une fois pour toutes. «Si cela peut permettre à la population de prendre une décision plus éclairée et que le débat là-dessus (souveraineté) soit évacué une fois pour toutes, alors tant mieux», a noté M. Racine qui a dit espérer qu'au-delà du référendum, les gouvernements fédéral et provinciaux en arriveront à une organisation décentralisée. «Ce n'est pas être indépendantiste de dire cela, c'est simplement une question de saine gestion et d'efficacité», a-t-il soumis.

Plusieurs membres de Forum Emploi Estrie étaient réunis hier lors de la remise de certificats aux huit premiers gouverneurs de l'histoire de l'organisme. Sur la photo, apparaissent Mgr Jean-Marie Fortier, gouverneur, M. Albert Ouellet, gouverneur, M. Roger Filion, président de Forum Emploi, et M. Daniel Bélaïr, gouverneur.



Forum Emploi élève 9 membres au rang de gouverneurs

Michel RONDEAU Sherbrooke

Une première à Sherbrooke hier: neuf membres de Forum Emploi Estrie ont reçu le statut de gouverneurs, un honneur reconnaissant leur engagement en faveur de l'emploi jusqu'ici et qui sous-tend leur contribution financière dans l'avenir.

Les récipiendaires de cet honneur sont M. Albert Ouellet, le directeur général de la Fédération des

caisses populaires Desjardins de l'Estrie, qui a été le premier président de Forum Emploi Estrie; Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke; M. Claude Lacroix, directeur général adjoint du Groupe Everest; M. Nil Allaire, vice-président de Raymond, Chabot, Martin, Paré; M. Germain Larrivée, président de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie; M. Pierre Le Prohon, vice-président de Le Prohon inc.; M. Raymond Tardif, président et éditeur du journal La Tribune; M. Daniel Bélaïr, vice-président, secteur manufacturier, de Waterville T.G.; et M. André Poupard, président de l'Association Tourisme Estrie.

«C'est très intéressant de voir que plusieurs partenaires du milieu acceptent le statut de gouverneur, commente M. Albert Ouellet. Tout en étant un honneur qui confirme le travail de chacun en faveur de l'emploi, leur contribution annuelle permet à Forum Emploi de financer une partie de ses activités.»

M. Ouellet se souvient de s'être engagé dans Forum Emploi Estrie dans la foulée de Forum Emploi qui, en 1989, s'était déroulé à Montréal. Il y voyait, dit-il, un lieu d'échange et de concertation pour développer l'emploi dans la région. «Et ça permettait de continuer l'implication du Mouvement Desjardins.»

Forum Emploi Estrie regroupe des acteurs socio-économiques qui partagent une préoccupation: celle de favoriser l'emploi. Forum Emploi

réalise des actions concrètes, souligne M. Ouellet. Par exemple, par un programme appelé Chantier de travail, en mobilisant les forces vives dans chaque municipalité, on suscite l'intérêt des sans-emploi à l'égard de la formation afin que surgissent des idées pour que les gens créent leur propre emploi.

De même, il y a un comité voué à la culture du travail dont le but est de créer une charte du travail. Employeurs et employés pourraient adhérer à cette charte, se reconnaissant les uns et les autres comme partenaires dans une même vision du travail, explique M. Ouellet. «L'Estrie est la première région du Québec à préparer une telle charte. Il y aura un colloque en mai qui portera sur le sujet.»

Une véritable hantise l'emploi, pour Forum? «Une utopie», ose même dire le président actuel, M. Roger Filion. «Car il faut tendre vers le plein emploi. Dans un objectif de société juste et égalitaire, il faut enrichir d'un discours humaniste le développement économique actuel. Il faut travailler avec les gens et pour eux.»

«Nos préoccupations prennent toute leur ampleur, souligne le directeur général de Forum Emploi, M. Pierre-Gilles Pilette, au moment même où les études que vient de publier le Conseil canadien du bien-être social révèlent que le Québec est devenu la province la plus pauvre du Canada. On a même battu Terre-Neuve!»



Changer de décor?

DÉCOR N.W. c'est le papier-peint, la peinture, les stores horizontaux, les tapis...

50% DE RABAIS SUR «CELEBRITY» Hunter Douglas

...et c'est des meubles et accessoires de distinction!



DÉCOR NW, c'est aussi une équipe de 7 DÉCORATEURS PROFESSIONNELS Monick Royer, Claude Goulet, Jean-Claude Lefebvre, Lucie Pinard, Wayne Fortin, Marcel Roy et Gilles Cyr vous conseillent et solutionnent vos problèmes de décoration. Venez rencontrer gratuitement, nos experts-conseils!



DÉCOR N.W.

5087, boul. Bourque, Rock-Forest 819-823-4100

HEURES D'AFFAIRES: Mardi, mercredi: 9 h à 17 h 30 Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h Samedi: 9 h à 16 h 30 Dimanche: FERMÉ Lundi: FERMÉ

Les professionnels du décor!

FAITS DIVERS

A tous les jours pratiquement

Sherbrooke - Il ne s'est pratiquement pas passé une seule journée, depuis quelque temps, sans qu'il y ait au moins un vol de véhicule sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

La soirée et la nuit de mercredi à hier n'ont pas échappé au fléau. Ainsi, au sortir de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, de la même rue, dans le quartier ouest de Sherbrooke, le propriétaire d'un véhicule Jeep YJ 1993, de couleur noir, en a constaté la disparition.

La valeur du véhicule est de quelque 17 000 \$.

Moins de 24 heures plus tôt, le concessionnaire Élite Plymouth Chrysler, route 220, à Saint-Élie d'Orford, a déploré le vol d'une automobile Eagle Talon Turbo, 1995, à quatre roues motrices, verte et flambant neuve, d'une valeur de quelque 30 000 \$.

Et de façon déconcertante, tant pour la victime que pour les policiers, on a constaté dans une cour privée, rue Galt Est, à Sherbrooke, le vol... d'un coussin gonflable, côté conducteur, dans une Dodge Colt 1994.

Le sac gonflable vaut 1200 \$.

Huit accidents par beau temps

Durant le jour, hier, les policiers de Sherbrooke ont enregistré une huitaine d'accidents dont trois ont causé des blessures à cinq personnes.

Vers 8 h 15, dans l'intersection de la rue Terrill et de la 13e Avenue Nord, dans l'est de Sherbrooke, la collision de deux voitures a infligé des blessures mineures à une passagère. Elle a été conduite au Centre hospitalier de Sherbrooke pour examens et traitement.

Quatre-vingt-dix minutes plus tard, dans l'intersection King et Carillon, du côté nord de la ville, un véhicule a heurté l'arrière d'une autre voiture immobilisée à un feu rouge.

Les deux occupants de la voiture tamponnée devaient se rendre d'eux-mêmes à l'hôpital.

Enfin, de retour dans le quartier est de la ville où, vers 12 h 15, la collision de deux automobiles a nécessité une visite à l'hôpital pour deux bambins, une fillette et un garçonnet, âgés de quatre et de trois ans, qui étaient passagers à l'arrière d'une des voitures.

Il s'agissait encore là davantage d'examen préventifs que de panser des blessures apparentes.

AGRI-SHOW de l'Estrie

Les 7, 8, et 9 avril 1995

HEURES D'OUVERTURE Vendredi: 16 h à 22 h Samedi: 11 h à 22 h Dimanche: 11 h à 17 h

PRIX D'ENTRÉE: 5\$ (taxes incl.) Tout ce qui intéresse l'agriculteur moderne

L'Agri-Show regroupe les concessionnaires majeurs dans la vente de tracteurs, de machinerie et d'équipement agricole.

CENTRE EXPO SHERBROOKE voisin du Palais des Sports 300, rue Parc Information: 563-5651

COUPS DE COEUR

Une fin de semaine marquée par le Festival du livre

La fin de semaine sera marquée par des nombreux événements grand public qui sont organisés dans le cadre du Festival du livre de Sherbrooke qui se termine dimanche.

Ainsi, ce soir vendredi, le Café Campus du 195 de la rue Wellington nord accueillera à compter de 20h30 une soirée de poésie animée par Micheline Goulet et à laquelle participera une belle brochette d'auteurs. Parmi ceux-ci, on comptera sur la présence du recteur de l'Université M. Pierre Reid qui, nous assure-t-

on, lira un de ses textes.

Demain, à compter de 18h à la Taverne Magot de la rue Dufferin, ce sera au tour de l'auteur d'origine estrienne Yves Boisvert à procéder au lancement de son deuxième roman *Le gros Brodeur* publié aux éditions XYZ. Né à l'Avenir, Yves Boisvert a publié son premier livre en 1973. Depuis ce moment, il a fait paraître pas moins d'une trentaine d'ouvrages dont des recueils de poésie, des romans, des essais et des livres d'artistes.

Une vente de livres d'occasion et d'invidus battra aussi son plein samedi, entre 10h et 16h30 à la Bibliothèque Eva-Sénécal et, dans le cadre de cette vente, à 14h, Carl Mailhot et Dominique Manny, auteurs de *La v'limeuse autour du monde* offriront une causerie.

Enfin, pour clôturer en beauté la 2e édition du Festival du livre de Sherbrooke, un déjeuner littéraire musical en compagnie de l'auteur et réalisateur Robert Blondin est organisé dimanche, à compter de 11h, à l'Hôtel des Gouverneurs.



Les membres de l'aile jeunesse du Théâtre du Parc Jacques-Cartier avec, à l'extrême droite, l'animatrice Danielle Dupuy.

La série Musique Chez Nous veut célébrer le printemps

La série Musique Chez Nous veut célébrer le printemps ce soir, à 20h, à la Chapelle St-Mark de l'Université Bishop en accueillant le Choeur de chambre et les chanteurs de l'Université, sous la direction de Nancy Rahn dans un programme composé d'oeuvres de Gabriel Fauré et Mark Mitchell, un professeur en composition et en écriture musicale

à Bishop, et de madrigaux.

Cheryl Stroud et Pamela Gill Eby accompagneront à l'orgue et au piano.

Fondé il y a quelques années seulement, le Choeur de Chambre se compose uniquement d'étudiants.

Quant aux Chanteurs de l'Université, il est composé de membres

de la communauté et d'étudiants et fait partie de la vie culturelle de la communauté depuis plusieurs années. Mme Rahn en assume la direction musicale et Cheryl Stroud en est l'accompagnatrice attitrée.

Les deux choeurs offrent deux concerts par année, le concert de Noël et le concert du printemps.

«Derrière le masque...» jouée au Théâtre du Parc Jacques-Cartier

Après y avoir travaillé toute l'année, l'aile jeunesse du Théâtre est fin prête pour présenter sa plus récente production, *Derrière le masque...* au Théâtre du Parc Jacques-Cartier du 12 au 15 avril inclusivement.

L'aile jeunesse se compose de 12 jeunes qui ont entre 13 et 18 ans et

qui ont mis dans ce spectacle à la fois toute leur passion pour le théâtre aussi bien que leur fougue et leur esprit créatif.

Derrière le masque... c'est cette personne en nous qu'on laisse voir et celle qu'on cache, c'est la dualité intérieure entre la docilité et l'affirma-

tion, c'est la confrontation et la réconciliation entre la joie de vivre et la conscience de la mort.

Les jeunes assument, dans cette production, à la fois la création des personnages, l'écriture du texte et l'interprétation, et ils ont été supervisés dans leur démarche par l'animatrice Danielle Dupuy.

Injonction rejetée pour interdire la vente de l'édifice d'ABB

Sherbrooke

L'homme d'affaires André Belley a vainement tenté en cour d'empêcher la compagnie Asea Brown Boveri, mieux connue ici sous le sigle ABB, de vendre son vaste immeuble industriel du 2085 de la rue Roy, à Sherbrooke, à un autre promoteur.

M. Belley prétendait détenir un droit sur cet immeuble en vertu d'une offre d'achat acceptée. Mais le droit invoqué était loin d'être apparent pour le juge Georges Savoie de la Cour supérieure du district qui a refusé la demande d'injonction provisoire, après avoir pris connaissance des affidavits des parties à cette étape.

ABB a cessé de façon progressive ses activités à son usine de Sherbrooke dont la fermeture avait été annoncée il y a plus d'un an. M. Belley avait entamé des pourparlers pour acquérir les installations de ABB en menant des négociations avec des locataires éventuels.

Il avait retenu l'intérêt de la compagnie Imperial Wallcoverings pour la location d'un espace de plus de 125 000 pieds carrés dans l'immeuble.

M. Belley a tenté d'obtenir cette semaine une ordonnance judiciaire pour empêcher ABB de disposer de son immeuble de la rue Roy.

Il alléguait entre autres dans sa procédure avoir appris le 30 mars que ABB était en discussions avec une autre partie non identifiée et qu'une transaction avec cette dernière pourrait être conclue dans six ou sept jours.

Selon le juge Savoie, le droit invoqué par M. Belley repose sur son interprétation d'une clause de son offre d'achat du 21 décembre prévoyant un délai de 45 jours pour lui permettre de conclure ses négociations avec un locataire éventuel afin de pouvoir acheter l'immeuble.

À l'expiration des 45 jours, ABB a accepté de reporter l'échéance au 3 mars et a laissé la porte encore ouverte mais en fixant des conditions additionnelles, en particulier le dépôt ferme d'une somme de 50 000 \$ non remboursable.

Il appert de l'affidavit de l'officier principal de la compagnie et des pièces soumises que ABB avait mis fin à sa tolérance, parce qu'elle n'a pas obtenu de confirmation de la prolongation du délai recherché ni de suite aux conditions imposées, d'après le juge Savoie. M. Belley a demandé le 29 mars la remise de son chèque en fiducie de 50 000 \$ accompagnant son offre d'achat.

Le juge Savoie estime qu'aucune autre procédure ni acceptation des conditions imposées par ABB n'autorise à croire à la prolongation d'un délai ou à l'existence d'un droit à une injonction provisoire dans cette affaire.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de M. Belley qui n'a pas retourné l'appel téléphonique laissé à son bureau.

SEARS
Attendez-vous à plus

Gratitez
et épargnez...

Deux jours seulement
Épargnez
10-25%
sur ces articles
à prix courants:

Vêtements pour hommes, femmes et enfants; chaussures, bagages, accessoires et bijoux; articles ménagers, literie, linge et articles de salle de bains et parures de fenêtres; articles de sport et jouets; peinture et papier peint; quincaillerie et outils électriques; articles de jardin, pelouse et patio; articles de rénovation pour la maison.

(À l'exclusion de: fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, meubles pour bébés et articles de nursery, parures de fenêtres Fastrak[®] et sur mesure et climatiseurs de fenêtre).

Et encore 2 jours pour déjouer la TPS*

sur tous les meubles[†], gros appareils ménagers, machines à coudre, aspirateurs et appareils électroniques à prix courants

[†]Sauf meubles de patio et pour bébés

L'offre s'applique seulement à la marchandise en stock dans les magasins Sears et ne couvre pas les frais d'installation. Le choix peut varier selon les magasins.

*Sears déduit de votre achat un montant équivalent à la TPS

Samedi le 8 avril et dimanche le 9 avril 1995

dans la limite des stocks disponibles. Détails en magasin.

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, St-Georges de Beauce: 228-2222, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel.

BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ?
QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

"Parler de ses soucis
n'est pas un signe de faiblesse,
c'est se donner une chance,
une chance de mieux vivre."

UNE
LUEUR
D'ESPOIR
7 JOURS
24 HEURES

SHERBROOKE ET RÉGION
564-2323
SECTEURS INTERURBAINS
(RÉGION 05)
1-800-667-3641